



Roanne : l'éviction qui fâche

dimanche 4 mai 2014, par [Valérie de Saint-Do](#)

On l'avait oublié, mais les élus n'ont pas besoin d'émarger au FN pour évincer des artistes et/ou directeurs d'institutions.

On l'avait oublié, mais les élus n'ont pas besoin d'émarger au FN pour évincer des artistes et/ou directeurs d'institutions. Ce qui arrive à Abdelwaheb Sefsaf, directeur du Théâtre de Roanne, en est un bon exemple.

Dès le lendemain de l'élection municipale, le nouveau maire UMP, Yves Nicolin a trouvé bon de rompre le contrat d'un directeur qui à en croire la presse locale et la fréquentation de son théâtre avait réussi son pari.

Que reproche-t-on à Abdelwaheb Sefsaf, auquel l'édile nouveau a cru bon, très élégamment, d'envoyer la police municipale pour signifier la fin de son contrat.? Entre autres, d'être un artiste. Il faut dire que trente ans de dégâts gestionnaires dans la culture ont convaincu certains maires ou aspirants maires ignares de la loi de l'inaptitude d'un artiste à diriger un lieu et créer en même temps (ce qui est son droit le plus strict, reconnu par les statuts des établissements tels que les CDN et les scènes régionales). Mais il semblerait que le maire ait voulu faire un exemple avec un artiste un peu trop politique, qui s'était permis entre autres d'évoquer la Palestine dans ses spectacles...

Les collègues montent au créneau, et l'État comme la Région Rhône-Alpes ont montré les dents en retirant le label scène régionale et en retirant leur subvention si le nouveau maire s'obstine dans sa décision stupide. À suivre.